

# Chambres de commerce : mutualiser ou mourir?

La Provence,  
03/10/18

## Le président de la CCIR joue collectif pour faire face aux coupes sombres

**E**n bon capitaine, Roland Gomez, le président de la Chambre de commerce et d'industrie régionale Paca, a profité de sa conférence de presse de rentrée, hier, pour lancer un message fédérateur à ses pairs et collaborateurs des CCI territoriales. "La CCIR n'est pas la huitième CCIT de Paca, elle a un rôle politique prépondérant à assumer", indiquait-il dans la présentation de son projet qui consiste à faire de l'organe consulaire une force de lobbying, une "puissance politique" au service des CCIT et des entreprises du territoire... Un programme ambitieux qui s'inscrit dans le contexte très tendu de transformation du réseau consulaire, voulu par les majorités successives depuis 4 ans. Les chambres se sont vu

privées de 37% de leurs ressources fiscales depuis 2015, une proportion qui devrait atteindre 50% d'ici 2022 si l'on en croit les annonces du monde politique. Sans compter les ponctions dans les "réserves" des chambres, ou encore les incitations à "vendre les bijoux de famille", qui pourraient rapporter 1 milliard d'euros au plan national, selon une estimation de



Roland Gomez, hier, pour sa conférence de presse de rentrée.

/PHOTO M.-C.B.

### REPÈRES

"Si la tendance se poursuit il y aura des licenciements", indiquait hier Roland Gomez. 400 postes ont été supprimés en Paca en 4 ans, soit 1200 collaborateurs contre 1 600 en 2014.

Bercy. "Et Bruno Le Maire vient encore de demander 400 M€ d'économies d'ici 2022",

rappelait hier Roland

Gomez qui aurait préféré qu'on lui annonce la couleur dès le départ. "Le gouvernement actuel est persuadé que les chambres coûtent très cher, ne servent pas à grand-chose et ont stocké de l'argent", analyse le président qui a entamé la mutualisation des services de l'organisme de représentation des entreprises du territoire. La fonction inter-

nationale, mais aussi la gestion de la paie et des ressources humaines ont été confiées à la CCIR, même si les agents continuent parfois à travailler dans les territoires où ils sont en poste. Le réseau consulaire vient aussi de se doter d'un logiciel Sage, pour harmoniser les procédures d'une CCIT à l'autre, entre lesquelles même les niveaux de salaires peuvent différer... "Nous avons aussi instauré une gouvernance inédite; les directeurs généraux des CCIT se partagent la cogestion de la CCIR avec des directions déléguées", expliquait encore Ro-

land Gomez qui voit dans les annonces successives de l'État poindre un nouveau modèle de CCI, calqué sur celui des voisins italien ou espagnol, où elles sont des entités de droit privé, rémunérées par les entreprises qui les sollicitent. La loi Pacte, qui prévoit de faire des chambres des "agences régionales de développement économique", inquiète aussi. "Cela voudrait dire que la CCIR n'est plus l'organe de transmission des souhaits des entreprises mais seulement celui qui applique la politique du gouvernement", argumente ainsi Alban Richaud, de la CCI des Alpes de-Haute-Provence, en charge des finances et de la communication.

La mutualisation, véritable défi qui bouleverse les organisations des chambres, s'accompagne de remous dans les organigrammes. Stéphane Gueydon, de la CCI du Var, est le DG en titre de la CCIR suite au départ de Xavier Belleville en juillet. La CCI Marseille-Provence attend, elle, la nomination d'un nouveau directeur général, après le départ de Jacques Betbedé, tandis que la chambre du Vaucluse, toujours sous tutelle du Préfet, faute de majorité claire à la suite des élections, est dans l'attente d'une décision du représentant de l'État... **Marie-Cécile BÉRENGER**